

## Les motards en colère s'engagent dans les législatives

Les quatre-vingt trois antennes départementales de la FFMC rencontrent les candidats aux élections législatives.

Des rendez-vous avant et après les élections, qui se dérouleront les 10 et 17 juin prochains, sont prévus.

Pour les Motards en colère, il s'agit de connaître les orientations des futurs députés sur la prise en compte des deux-roues motorisés et la sécurité routière. Un questionnaire portant sur cinq axes de nos préoccupations d'usagers de la route leur sera proposé <http://www.ffmc.asso.fr/legislatives2012/>

Nous leur remettrons également notre « **Manifeste pour une meilleure sécurité routière des deux-roues motorisés** » <http://manifeste.ffmc.fr>

Infrastructures routières, service public et réseau routier, code de la route et politique de Sécurité routière, ce que diront, proposeront et feront nos députés dans la 14<sup>è</sup> législature, ça nous concerne...

...alors on s'en mêle dès à présent.